

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES POPULATIONS D'UKRAINE VIA
LE DISPOSITIF FACECO (FONDS D'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES). DÉCISION

Séance du 11 mars 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze mars à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Poublan, M Joussaume, Mme Fize, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Deau, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais, Mme Guillot

Absent(s) :

M Morisset

Secrétaire de séance : Mme Françoise Fize.

La séance est ouverte,

Délibération du : 11 mars 2022
Rendue exécutoire le : 14 mars 2022
Publiée le : 14 mars 2022

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 11 mars 2022

**VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES POPULATIONS D'UKRAINE
VIA LE DISPOSITIF FACECO (FONDS D'ACTION EXTÉRIEURE DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES). DÉCISION**

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Alors que la guerre en Ukraine se poursuit, la mobilisation pour soutenir le peuple Ukrainien s'intensifie.

Face aux conséquences dramatiques de l'invasion décidée en violation de toutes les règles du droit international par Monsieur Poutine, les besoins humanitaires en Ukraine et dans les pays voisins sont nombreux et vont s'inscrire dans la durée.

La Ville de Saint-Médard-en-Jalles souhaite marquer son soutien au peuple ukrainien durement touché par l'invasion militaire Russe.

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a activé le Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien dans les territoires.

La contribution de la Ville permettra de financer des opérations humanitaires d'urgence répondant aux besoins prioritaires des victimes du conflit. Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères nous tiendra informés des actions menées.

Il vous est donc proposé de verser une subvention de 5 000 € via le dispositif FACECO (Fonds d'Action extérieure des Collectivités Territoriales).

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,**

Décide d'allouer une subvention d'un montant de 5 000 € via le dispositif FACECO. Cette dépense sera imputée sur le compte 65731 sur l'exercice 2022.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 11 mars 2022

pour expédition conforme

Le maire,




Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG22_031
Date de la décision :	2022-03-11 00:00:00+01
Objet :	VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES POPULATIONS D'UKRAINE VIA LE DISPOSITIF FACECO (FONDS D'ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES). DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	033-213304496-20220311-DG22_031-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20220311-DG22_031-DE-1-1_0.xml	text/xml	976
Nom original :		
DG22_031.pdf	application/pdf	492539
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20220311-DG22_031-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	492539

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 mars 2022 à 14h14min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 mars 2022 à 14h14min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 mars 2022 à 14h14min15s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 mars 2022 à 14h14min22s	Reçu par le MI le 2022-03-14